

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 14 novembre 2022

Sous la présidence de M. Christian REBERT, maire, la séance est ouverte à 20 heures.

Présents :

M. Christian REBERT, maire
Mme Elisabeth BRAESCH
M. Raymond HUSSER
Mme Pascale HERRGOTT
M. Francis BONZON
M. Michel SCHWARTZ

Mme Liliane HUSSER
Mme Sylvie ROSINA
M. Jean-Philippe STARCK
M. Jacques SCHWARTZ
M. Frédéric PANKUTZ

Mme Alexa FORNARA
Mme Catherine RUPPEL
M. Marc JEANVOINE
Mme Stéphanie RITZENTHALER
Mme Anne-Lucie DANJEAN

Ont donné procuration :

M. Stéphane FRANCK à Mme Anne-Lucie DANJEAN
M. Mehdi BAUER à Mme Pauline HAMRAOUI
Mme Pauline HAMRAOUI à Mme Stéphanie RITZENTHALER

Absents excusés non représentés :

Secrétaire de séance :

Mme Alexa FORNARA, conseillère municipale, assistée par Mme Katia TRICOT, secrétaire générale

M. le maire salue l'assemblée et ouvre la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée a qualité pour délibérer valablement.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations
2. Amortissement d'une subvention
3. Rapport des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
4. Divers

Point 1 – Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 17 octobre 2022.

Point 2 – Amortissement d'une subvention

Rapporteur : M. le maire

Par délibération du 9 mai 2022, le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention d'investissement à la paroisse catholique pour la réfection du clocher.

Les travaux sont à présent achevés et leur montant s'élève à 18.119,53 € TTC.

Le montant de la subvention, soit 25% des travaux, s'élève donc à 4.530,00 €.

Cette dépense doit faire l'objet d'un amortissement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- de fixer à 1 an la durée d'amortissement de la subvention d'un montant de 4.530,00 €

DIT

- que les crédits correspondants seront imputés sur le compte 280422

CHARGE

- M. le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Point 3 – Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission de l'urbanisme :

M. Raymond HUSSER informe que la commission s'est réunie le 24 octobre et le 14 novembre. Elle a examiné un permis de construire, un permis de démolir, 6 déclarations préalables, 7 certificats d'urbanisme d'information, et 6 déclarations d'intention d'aliéner.

Commission travaux et bâtiments :

Une assurance dommage-ouvrage a été souscrite auprès de SMA BTP pour les travaux de construction du complexe sportif pour un montant de 14.042,90 €.

Le chantier du complexe sportif avance conformément au planning. La démolition des bâtiments a été effectuée et la phase de construction débutera après mise en place de la base de vie.

Commission des affaires rurales :

La vente de bois s'est déroulée le 5 novembre. Il y avait 19 lots correspondant à 145 stères. La mise à prix était de 2.900,00 € et le bois a été vendu finalement à 7.260,00 €, soit 50 € le stère.

Commission vie scolaire et périscolaire :

École élémentaire

M. le maire rend compte du conseil d'école qui a eu lieu le 18 octobre. Le règlement intérieur a été adopté. L'école compte 132 élèves, soit 5 de moins que l'an dernier. Le projet d'école a recueilli un avis favorable. Il a, par ailleurs, été mentionné que, comme toutes les écoles élémentaires, l'école Jeanne Meyer a intégré le programme PHARe, plan de prévention contre le harcèlement. Un point a été fait sur les activités pédagogiques qui se sont déroulées et celles à venir. La sortie mémorielle au Linge et la visite de l'exposition NOM'ART, financées par la commune ont notamment été évoquées. Comme chaque année, il a été précisé que la commune offrait les mûres pour Noël. Pour finir, les parents d'élève ont abordé la question du stationnement et les arrêts anarchiques des véhicules aux abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie, pour déposer les enfants.

École maternelle

Mme Elisabeth BRAESCH rend compte du conseil d'école du 20 octobre. Les résultats des élections ont été présentés. Des documents ont été distribués aux parents délégués au sujet du comportement à adopter si un cas de harcèlement devait se présenter à l'école. L'école compte 67 élèves répartis en trois classes : une monolingue en triple niveau et deux classes bilingues. Un nouveau projet d'école sera rédigé en cours d'année en collaboration avec l'inspection académique. Des activités sont prévues conjointement avec le périscolaire. Deux exercices d'évacuation ont eu lieu : l'un concernant l'intrusion et l'autre l'incendie. En ce qui concerne les activités, a déjà eu lieu :

- la semaine du goût qui a permis de faire découvrir aux enfants des spécialités allemandes, japonaises et argentine
- la Saint Martin qui s'est déroulée à l'école cette année.

Périscolaire

Mme BRAESCH fait également savoir que le périscolaire s'est réuni le 20 octobre. La fréquentation ne baisse pas. En ce qui concerne les activités, il aura le marché de Noël le 3 décembre et la participation au Téléthon. Une nouvelle personne, chargée du nettoyage, a intégré l'équipe.

Commission de la communication :

La commission s'est réunie pour discuter de la couverture du bulletin municipal et de la carte de vœux mais aussi identifier les prochaines associations dont il sera fait mention dans Andolsheim.com.

Commission jeunesse et sport :

M. Frédéric PANKUTZ évoque la commission des jeunes qui est composée de 8 membres très motivés. Ces derniers ont participé avec succès à la cérémonie du 11 novembre. Le prochain rendez-vous sera le Téléthon auquel participeront également les anciens membres.

M. Francis BONZON rebondit sur le Téléthon en précisant que beaucoup d'associations ont répondu présent et il les en remercie.

Commission des affaires culturelles :

Mme Stéphanie RITZENTHALER fait le bilan de l'exposition proposée par l'association Nom'Art. Cet événement s'est déroulé sur 2 jours :

- Vendredi 21 octobre : visite de l'exposition et ateliers pédagogiques pour les enfants des classes de CM1 et CM2 puis visite de l'exposition après le temps scolaire pour les enfants du périscolaire.
- Samedi 22 octobre : 130 personnes ont participé aux visites guidées animées par les deux médiatrices Nathalie et Camille.

Aux participants du samedi, il faut également ajouter une trentaine de personnes au vernissage le vendredi soir.

Le public était composé d'habitants du village mais également de personnes des communes environnantes ayant eu l'information par la presse.

Devant le succès et au vu des retours positifs et prometteurs, cette manifestation mérite d'être reconduite en 2023.

Commission environnement, développement durable :

Le projet de distribution de graines mellifères prend forme : un calendrier prévisionnel a été établi.

Les travaux à la mare pédagogique prévus le 19 novembre sont ajournés pour cause de météo prévisionnelle défavorable.

Commission embellissement et cadre de vie :

La commission a travaillé sur les décorations de Noël qui seront mises en place dans la semaine.

Commission sécurité civile :

Mme HERRGOTT annonce que la centrale nucléaire de Fessenheim rouvre ses installations à la visite, gratuite, sur inscription préalable et réservée aux personnes de 12 ans et plus, après deux années de fermeture au public en raison de l'arrêt d'exploitation, puis de la crise du COVID. Ces visites offrent une dernière occasion de découvrir un patrimoine industriel unique, dont l'impressionnante salle des machines et le simulateur de conduite, réplique à l'identique de la salle de commande des réacteurs.

Commission mémoire et patrimoine :

M. Michel SCHWARTZ rappelle la cérémonie du 11 novembre qui s'est déroulée sous le soleil cette année avec une belle participation des membres de la commission des jeunes. Il fait également savoir que le banquet organisé par l'UNC a rencontré un franc succès avec environ 80 participants attablés.

Commission consultative des sapeurs-pompiers :

L'amicale des sapeurs-pompiers d'Andolsheim remercie chaleureusement le conseil municipal pour la subvention octroyée pour l'achat de tee-shirts au marquage « sapeurs-pompiers Andolsheim » qui ont été offerts aux pompiers de New-York dans le cadre d'un déplacement. M. JEANVOINE fait savoir que le groupe qui s'est déplacé à New-York a vécu une belle expérience, de beaux échanges avec la caserne de Casagrande ; il est envisagé d'accueillir une délégation l'année prochaine à l'occasion de la Sainte Barbe.

La commission consultative des sapeurs -pompiers volontaires se réunira le 21 novembre prochain.

Centre communal d'action sociale :

Mme Sylvie ROSINA rend compte de la séance du CCAS qui s'est réunie le 7 novembre, conjointement avec la commission des affaires culturelles pour aborder la question des animations pour la fête des aînés du 22 janvier 2023.

À l'issue, le CCAS a également mis au point l'organisation de la collecte de la banque alimentaire du 26 novembre prochain. La collecte au profit de la Ligue contre le cancer s'élève à 9.571 €.

SIEPI :

M. Marc JEANVOINE évoque la réunion du comité syndical du SIEPI du 25 octobre qui a abordé les chantiers en cours et notamment la campagne de remplacement des compteurs d'eau pour la télérelève. Le SIEPI a également rejoint l'association WBR dont le but est de préserver les ressources en eau potable et la fourniture d'une eau de qualité. Il a été procédé au nettoyage des stations de relevage, dont notamment celle d'Andolsheim. Le montant de la participation au SITEUCE est prévu en augmentation de l'ordre de 10 %.

Colmar-Agglomération :

Le conseil communautaire s'est réuni la semaine dernière et parmi les décisions qui ont été prises figure le schéma directeur des pistes cyclables. M. le maire indique qu'il a fait inscrire à ce schéma la mise en œuvre de l'itinéraire cyclable entre Andolsheim et Fortschwihr.

Point 4 - Divers

Mme RUPPEL indique qu'elle a été interpellée par une administrée qui demande ce que peut faire la commune pour éviter que le bois flottant ne stagne sous les piliers des ponts sur l'Ill situés en amont de la commune et qui risque d'aggraver la situation en cas de crue. M. le maire répond que ce n'est pas de la compétence de la commune. M. SCHWARTZ ajoute que c'est Rivières de Haute Alsace qui est chargée de la gestion du cours d'eau.

Le groupe de travail « économies d'énergie » s'est réuni le 24 octobre dernier. Il était composé de MM. HUSSER, BONZON, JEANVOINE, REBERT, FRANCK ainsi que de Mmes HUSSER, BRAESCH. Y assistait également Mme FAGAN, responsable des services techniques. Parmi les actions à réaliser : ajustement de la température dans les locaux, mise en place de thermomètres dans les salles de classe, mise en place d'actions pédagogiques dans les écoles par le service technique, réduction d'une heure de la plage d'éclairage public en semaine (23h au lieu de minuit), étude sur le passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public, pas d'éclairage de rue de Noël mais maintien de l'éclairage des sapins. Par ailleurs, la commune pourrait bénéficier du retour au tarif réglementé ; des précisions sur les conditions sont attendues.

Par délibération du 8 octobre 2018, le conseil municipal a approuvé une convention de participation à la protection sociale complémentaire « prévoyance » destinées aux agents municipaux et autorisé le maire à signer tout avenant. Par décision du 08 novembre 2022, un avenant actant une augmentation des taux a été signé (augmentation de 10 % des garanties incapacité, invalidité, perte de retraite). Les agents ont la possibilité de refuser les aménagements proposés.

La séance est levée à 21h41.



Le maire,

Christian REBERT